

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES EN L1, L2, L3 et MAÎTRISE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011/2012

Voir les dates et horaires d'inscription (avec remise du matériel pédagogique) sur le site internet e-cavej.org

Attention : tout dossier incomplet sera refusé

Prévoir un sac pour le transport des cd et des documents ainsi qu'un stylo pour remplir les fiches d'inscription

**ETUDIANTS RATTACHES AUX UNIVERSITES PARTENAIRES
(Paris II, Paris V, Paris XI, Paris XIII, Versailles- St Quentin)**

DOCUMENTS A APPORTER

- 1) La photocopie du certificat de scolarité de l'année 2011/2012
- 2) Un chèque de 400 € à l'ordre de M. l'Agent comptable de PARIS I (200 € pour un redoublant du Centre *sans interruption d'études*)
Inscrire au dos du chèque :
 - l'université de rattachement, le nom et le numéro d'étudiant
 - le numéro de sécurité sociale de l'étudiant et sa date de naissance
- 3) 2 photos d'identité
- 4) 1 enveloppe timbrée sans adresse (format indifférent)
- 5) En cas de redoublement: photocopies du relevé de notes de 2011

ET IMPERATIVEMENT (en plus des documents demandés plus haut) :

Téléchargez le [formulaire PDF](#) (2 pages)

- Ouvrez-le avec Acrobat Reader
- Remplissez-le en ligne
- Aidez vous de la nomenclature (pays, nationalité) en [téléchargeant le PDF](#)
- Imprimez-le une fois que celui-ci est rempli
- Signez-le
- Agrafez-y les pièces suivantes à joindre obligatoirement :
 1. la photocopie lisible du relevé de notes du BAC ou titre équivalent (n° INE apparent obligatoire)
 2. la photocopie lisible d'une pièce d'identité, passeport ou carte de séjour (pas de permis de conduire)
 3. la photocopie lisible de la dernière carte d'étudiant si vous en avez une ou certificat de scolarité de la dernière université fréquentée
 4. une 2^{ème} photocopie du certificat de scolarité 2011/2012 et de la quittance de paiement de votre université d'origine
 5. 1 photo d'identité supplémentaire

- Rapportez-le le jour de l'inscription pédagogique.

ET POUR LES ETUDIANTS DE PARIS V uniquement

Se munir de l'autorisation d'inscription au CAVEJ délivrée par Paris V